



Lancement des Consultations Nationales au Maroc

11-12-13 mai 2022
De 10h00 à 12h30

#Stockholm50
www.stockholm50.global





Consultations Nationales au Maroc

« Dialogue sur le leadership 1 » : Réfléchir à la nécessité urgente d'agir pour parvenir à une planète saine et à la prospérité de tous

11 mai 2022
De 10h00 à 12h30

#Stockholm50
www.stockholm50.global



Rapport du dialogue « Leadership 1 »

Participants :

51 personnes représentant les catégories d'acteurs suivants : institutions publiques, départements ministériels, société civile, secteur privé, université, jeunes et femmes.

Cinq questions de débat :

- 1) Comment restaurer et régénérer une relation positive avec la nature ? Énumérez 2 ou 3 bonnes pratiques et voies que vous aimeriez voir mises à l'échelle pour contribuer à une planète saine ?
- 2) Quelles sont les mesures que vous (votre groupe) prendriez pour intensifier le changement vers une planète saine ? Quelles politiques/structures doivent être en place pour que vous puissiez prendre de telles mesures ?
- 3) Comment les groupes marginalisés et vulnérables pourraient-ils bénéficier de politiques et d'initiatives visant à rétablir une relation plus durable et résiliente avec la nature (qui atténue les risques liés à la nature) ?
- 4) Comment pouvons-nous protéger les droits des personnes et de la nature, y compris, entre autres, les communautés locales, les défenseurs de l'environnement, les femmes, les jeunes, les générations futures ?
- 5) Quels sont les indicateurs nouveaux ou prioritaires nécessaires pour évaluer nos progrès vers une planète plus saine et plus prospère ?

Préambule

La croissance démographique, le développement économique, les transformations dans les modes de consommation et de production conjugués aux pressions naturelles ont engendré un état des ressources pour le moins inquiétant au Maroc.

- La dégradation de l'environnement est estimée à 3,2% du PIB et la croissance économique qui fait la fierté du pays ne semble couvrir que le coût de dégradation de l'environnement en résultant.
- Elle se traduit aussi par le déficit écologique dont souffre le pays depuis presque 50 ans.
- L'écart qui s'est creusé entre la biocapacité offerte par le territoire national et l'empreinte écologique des activités a ramené ce déficit à près de -0,7 hectare global (ha) par habitant en 2016, soit trois fois moins que la moyenne mondiale, et 5 à 10 fois moins que la biocapacité nécessaire pour satisfaire les modes de production et de consommation des pays avancés.

L'Eau, une ressource rare et menacée à conserver

- Les faibles précipitations, la répartition inégale des ressources et la tendance croissante de la demande engendrent un déficit hydrique structurel pour le pays de l'ordre de 3 milliards de m³/an compensé souvent par la surexploitation des nappes d'eaux souterraines à hauteur de 1,1 milliard de m³.
- Le stress hydrique a atteint 620m³/hab/an en 2020 alors que les modes de consommation des pays développés nécessitent au moins 2.500 m³/hab/an.
- La réduction des ressources en eau disponibles pourrait augmenter davantage si la pollution de ces ressources ne s'arrête pas.
- 674 millions m³/an de rejets d'assainissements liquides domestiques, des 8.786 unités industrielles qui ne disposent que de 132 STEP, des 3 milliards de tonnes de matériaux stériles et 346 Mt de résidus des mines fermées auxquelles s'ajoutent 750.000 m³ de lixiviats produits chaque année par les décharges qui ne disposent pas encore de solutions efficaces de traitement

Qualité de l'air

- La qualité de l'air a gagné de l'intérêt plus récemment à la différence des ressources en eau qui en suscitent depuis longtemps. Cet intérêt récent est dû principalement à la manifestation des dégâts causés par les différents secteurs émetteurs de gaz et d'aérosols qui ont connu un grand développement durant les dernières années.
- La connaissance des sources de pollution de l'air constitue un pas sur la bonne voie, mais l'imputation de grandeurs relatives à ces sources reste encore timide. Les seules mesures disponibles à ce jour sont celles de la trentaine de stations constituant le Réseau National de Surveillance de la Qualité de l'Air qui ont commencé à être installées depuis 2003.
- A l'heure actuelle ces stations ne couvrent que 15 villes du Royaume et les polluants qu'elles mesurent sont principalement ceux réglementés par la législation : les oxydes d'azote (NO_x : NO₂, NO), le dioxyde de soufre (SO₂), l'ozone (O₃), les matières particulaires PM₁₀, le monoxyde de carbone (CO) et le Benzène (C₆H₆).

Richesse écosystémique à protéger

- La position géographique particulière du Maroc lui confère une gamme remarquable de bioclimats allant de l'humide au désertique.
- Il en résulte une richesse exceptionnelle en écosystèmes terrestres, dont les plus importants sont les écosystèmes forestiers et péri forestiers.
- Le domaine forestier est constitué de **9.631.896 ha**, soit un taux de couvert de 13,5% du territoire national.
- Ces écosystèmes abritent une diversité biologique très riche, avec un taux d'endémisme global de 11% pour la faune, et de plus de 20% pour les plantes vasculaires, taux presque sans égal dans tout le bassin méditerranéen.
- Malgré leur importance, les écosystèmes ont malheureusement été pendant longtemps négligés, ce qui a conduit à une surexploitation de leurs potentiels et donc une diminution de leurs services, jusqu'à parfois leur anéantissement.
- Les pollutions de l'eau, des sols et de l'air affectent directement certaines espèces et peuvent avoir des effets directs et indirects importants sur les milieux naturels et sur les chaînes alimentaires en les dégradant et/ou les contaminant.
- Il existe également des menaces naturelles comme la désertification, le changement climatique et l'invasion acridienne dont les impacts dépassent le cadre d'action national et nécessitent une collaboration mondiale pour en limiter les dégâts.
- Les services écosystémiques ne se limitent pas à la partie continentale du pays, ils sont aussi fournis par sa partie maritime. Avec une ligne de côte d'environ **3.500 km**, des eaux territoriales évaluées à **75.000 km²** soit le 1/10ème de la superficie continentale du pays et une zone économique exclusive de 1,2 km², le littoral national dispose d'une richesse florale, faunistique et culturelle exceptionnelle.

Les écosystèmes sensibles

- **La montagne** marocaine qui accueille 25% de la population nationale, regorge de richesses naturelles (**70% des ressources hydriques, 62% de la forêt marocaine et 80% des espèces endémiques...**) et de potentialités diverses (agriculture, forêts, parcours, mines, tourisme, etc.).
- **Les oasis** sont un autre écosystème assez fragile qui couvre de larges étendues du pays. Les oasis du Maroc ne recèlent pas seulement des trésors de biodiversité et de géo diversité, mais abritent également une civilisation millénaire des climats arides, qui possède encore un savoir-faire en phase avec le réchauffement climatique et les besoins de développement durable.
- Pendant des siècles, elles ont formé un inexpugnable bouclier contre la désertification. Mais elles souffrent désormais de la sécheresse et d'une forte baisse de la nappe phréatique -conséquence de sa surexploitation et de la mauvaise gestion des eaux de surface- et de l'urbanisation croissante

Contributions des participants (es)

Question 1. Comment restaurer et régénérer une relation positive avec la nature ? Énumérez 2 ou 3 bonnes pratiques et voies que vous aimeriez voir mises à l'échelle pour contribuer à une planète saine ?

- Il est important d'accélérer les transitions vers de nouvelles économies : économie verte, économie circulaire, économie sociale et solidaire. A cette fin, il convient de communiquer vers tous les publics afin de les sensibiliser aux enjeux de la transition écologique et de les impliquer dans la mise effective de celles-ci.
- Il convient de reconnaître à leur juste valeur les services écosystémiques qui contribuent fortement au développement durable.
- La préservation de la diversité biologique, des ressources naturelles et leur gestion durable est nécessaire pour soutenir le développement humain.
- Certaines pratiques sont à bannir, par exemple l'emploi des produits chimiques dans l'agriculture qui ont, en particulier, des impacts négatifs sur les colonies d'abeilles.
- La mise en œuvre du développement durable s'accompagne de la gestion rationnelle des ressources. A cette fin, l'économie circulaire ouvre des perspectives intéressantes, par exemple dans le domaine des déchets et des eaux usées (réduction à la source, recyclage, valorisation...).
- La planification territoriale doit intégrer des plans climat. Pour cela, elle doit prendre en compte la vulnérabilité des territoires aux changements climatiques et aux autres crises. Afin de concevoir une planification qui répondent aux besoins des populations, il convient de collecter en permanence des données pour mieux appréhender les réalités.
- De ce fait, l'implication de tous les acteurs du territoire dans les processus de concertation et la mise en œuvre des actions écologiques prend toute sa place. Cela permet de conduire des politiques et de mettre en œuvre des plans d'actions au plus près des territoires.
- Un aspect important à prendre en compte est celui de la préservation des ressources naturelles. Il est souhaitable, en outre, de développer l'agroécologie, de préserver la biodiversité, de soutenir l'économie sociale émergente dans le domaine de la promotion des produits de terroir ou bien encore de permettre l'accès à l'e-commerce.
- Les 154 sites d'intérêt biologique au Maroc procurent des services écosystémiques. Il convient d'adopter les méthodologies de conservation les plus idoines afin d'assurer leur viabilité. Une attention particulière doit être apportée aux écosystèmes marins.
- Une meilleure gestion des ressources naturelles nécessite d'améliorer le dialogue entre tous les acteurs concernés en vue de faire converger les différentes politiques.
- Il est constaté une pénurie de jeunes qualifiés sur les questions liées à l'environnement et au développement durable. Il convient dès lors de renforcer les capacités des jeunes en introduisant des modules ad hoc dans les cursus de formation initiale. La formation continue peut aussi être renforcée par des cycles de formation sur divers aspects de la durabilité.
- Une bonne pratique à relever : la plantation de deux millions d'arbres avec des plants biologiques préparés en pépinière et adaptés aux conditions climatiques.

Question 2. Quelles sont les mesures que vous (votre groupe) prendriez pour intensifier le changement vers une planète saine ? Quelles politiques/structures doivent être en place pour que vous puissiez prendre de telles mesures ?

- Le maintien des pratiques ancestrales couplée à l'emploi des nouvelles technologies pourrait contribuer, par exemple, à la lutte contre les pollutions ainsi qu'à l'économie d'eau. Pour cela il convient de sensibiliser les populations et de leur apporter toutes les informations nécessaires afin de provoquer des changements de comportement.
- L'ensemble des acteurs du territoire, en particulier les élus, doivent bénéficier de formation pour mieux appréhender les facteurs de dégradation et envisager les remédiations.
- Pour accélérer l'adoption de stratégies idoines et la mise en œuvre de plans environnementaux et de développement durable au niveau des territoires, il convient de conduire des plaidoyers à divers niveaux.
- Afin d'accroître l'impact des actions entreprises en faveur de l'environnement et des ressources naturelles, il est suggéré de privilégier des plans d'actions stratégiques intersectoriels.
- L'application des textes règlementaires et le suivi de la mise en œuvre des politiques s'imposent. Il convient pour cela de disposer d'outils diversifiés pour faire des retours aux décideurs.
- Afin d'être plus réactif pour surmonter les conséquences des crises écologique et climatique, il conviendrait d'accélérer l'adoption des textes et la sortie des décrets d'application.
- Il convient par la suite de mobiliser les fonds nécessaires pour la mise en œuvre des politiques et programmes environnementaux. La création d'un fonds spécifique national pour l'environnement et le climat permettrait d'accélérer la mise en œuvre des politiques.

Question 3. Comment les groupes marginalisés et vulnérables pourraient-ils bénéficier de politiques et d'initiatives visant à rétablir une relation plus durable et résiliente avec la nature (qui atténue les risques liés à la nature) ?

- Les facteurs de vulnérabilité sont très nombreux, à savoir : Age (jeune ou avancé), maladies chroniques, situations de handicap, genre, mais aussi situations socio-économiques défavorables, qui nécessitent une attention particulière. D'où la nécessité de recenser les populations marginalisées ou vulnérables pour pouvoir élaborer des indicateurs et prioriser les actions à entreprendre.
- Il conviendrait que tout projet fasse l'objet d'une consultation publique afin de prendre en compte les questionnements des populations locales et de prendre en considération les savoir-faire locaux.
- Il est nécessaire de promouvoir la formation des acteurs locaux et des décideurs pour la réalisation des projets locaux et nationaux qui répondent vraiment aux besoins des citoyens et notamment les groupes vulnérables.
- Les impacts sur les populations nécessitent l'élaboration des plans sur les risques climatiques.

- Toute stratégie ou tout projet doit intégrer la question du genre et celle de l'inclusion sociale.
- Parmi les groupes marginalisés, nous pouvons considérer le cas des chiffonniers ou récupérateurs ambulants des déchets. Il est nécessaire de mettre en place des actions de structuration de ces acteurs au sein du secteur formel et leur intégration dans les projets de gestion des déchets.
- Pour permettre aux groupes vulnérables de bénéficier de politiques et d'initiatives durables et résilientes avec la nature, il faut tenir compte de leurs besoins et de leurs attentes en les impliquant dans les processus de concertation et intégrer des indicateurs environnementaux et sociaux dans les processus d'évaluation.
- Des indicateurs de vulnérabilité spécifiques peuvent permettre d'apprécier les impacts des programmes sur les populations les plus vulnérables ainsi que la résilience des communautés.

Question 4. Comment pouvons-nous protéger les droits des personnes et de la nature, y compris, entre autres, les communautés locales, les défenseurs de l'environnement, les femmes, les jeunes, les générations futures ?

- Le renforcement des législations sur le volet social du développement durable contribuerait à la protection des droits des personnes et de la nature.
- Le bien-être humain doit être amélioré via une stratégie orientée socialement, sachant que les résultats socialement bénéfiques et les cibles de bien-être humain ne sont pas la même chose.
- Il faudra opter pour l'obligation d'imposer des taxes environnementales pour les industries polluantes, dont les fonds seront déployés pour soutenir l'insertion durable des communautés locales et des défenseurs sur le plan économique et sociétal.
- L'appui aux jeunes entrepreneurs nécessite la conduite d'un programme de renforcement des capacités.

Question 5. Quels sont les indicateurs nouveaux ou prioritaires nécessaires pour évaluer nos progrès vers une planète plus saine et plus prospère ?

- Le suivi et l'évaluation continue des politiques publiques environnementales et des actions entreprises par les différents acteurs revêtent un grand intérêt.
- La conduite d'études d'impact permet de mieux qualifier les projets de préservation de l'environnement.
- Il convient d'adopter de nouveaux indicateurs qui prennent en compte les impacts des risques majeurs nationaux ou internationaux (changements climatiques, pandémie COVID-19, conflits, crise alimentaire).
- La création ou l'emploi de nouveaux indicateurs permettront de mieux apprécier la vulnérabilité des populations en temps de crise, la résilience des communautés ou bien encore l'accès des populations aux ressources naturelles (terre, eau...).

- Le choix d'un indicateur doit être quantitatif, qualitatif, de résultat et d'impact. Il nécessite la disponibilité des données et la possibilité de les mesurer d'une manière périodique.
- Pour réaliser le monitoring et des évaluations périodiques, il convient de mettre en place un dispositif de collecte des données nécessaires.
- Il ne s'agit pas d'avoir des indicateurs mais de la meilleure manière de les mesurer. Par exemple : les actions de renforcement des capacités ou de sensibilisation ne doivent pas être appréciées à travers le nombre de participants formés mais plutôt le nombre d'acteurs dont les modes de consommation et de productions ont évolué.
- Il est suggéré de proposer un indicateur portant sur le taux de conformité aux lois régissant l'environnement et le développement durable. Cela sous-entend une agrégation de sous indicateurs relatifs aux différents aspects du développement durable.

Liste des participants au dialogue Leadership 1

Nom Prénom	Adresse mail
Omaïma Khalil Elfanne	omikhalilelfanne@gmail.com
Zineb Dahbi	dahbiiziineb@gmail.com
Hajar Temmar	temmar.hajar20@gmail.com
Soufiane El Rhiati	el.rhiati.soufiane@gmail.com
Fred Terrance Ndouni Missono	missono.fred@gmail.com
Ornelia Koumba	koumbaornelia@yahoo.fr
Souad Elibrahimi	souad.elibrahimi@undp.org
Bérangère Vaudron	bvaudronzaoui@image-experience.ma
Said Said	Saiddbs366@gmail.com
Anas Felhi	felhi.anas@gmail.com
Maria Ouhammi	mariaimmahou@gmail.com
Hikma Bachegour	Hikma.bachegour@uit.ac.ma
Mouna Sekkat	mouna_sekkat@yahoo.fr
Fatima Zohra Bel Moubarik	belmoubarik@environnement.gov.ma
Makhourédia Ndiaye	ndiayemakhouredia@gmail.com
Ouahid Elasri	elasriouahid@yahoo.fr
Ilham Sebban	Ilham.sebban@undp.org
Hajar El-Fatouaki	hajarelfatouaki74@gmail.com
Amine Alaoui	Amine.chafaielalaoui@undp.org
Maroua Ameziane	Maroua.ameziane@gmail.com
Abdelouahd Mijlad	mijlad.abdelouahd@gggi.org
Nadia Yakoubi	Nadiamox2016@gmail.com
Najat Saidou	najatsaidou@gmail.com
Amal Dahri	dahriamal@gmail.com
Martine Therer	martine.therer@undp.org
Jihane Jouhari	jouhari.jihane@gmail.com
Houda El Bakkali	houda.elbakkali@undp.org
Salaheddine Bakor	Salaheddine.bakor@gmail.com
Majda Achach	achachmajda@outlook.com
Ouafae Bouchouata	bouchouatacommunication2@gmail.com
Mohamed Khallaf	khallafm@yahoo.fr
Anass Laraichi	analaraiichi@gmail.com
Yassine Sakka	sakka.yassine@gmail.com
Abdelfetah Sahibi	abdelfetah.sahibi@gmail.com
Hamid Reiyad	reiyadhamid@gmail.com
Soufiane Dari	Soufiane.dari@gmail.com
Amina Halim	halim_zora@yahoo.fr
Jamila El Harizi	jamila.elharizi@gmail.com
Houcine Kasmi	kasmihoucine@gmail.com
Lahoucine Gourdo	l.gourdo@gmail.com
RAPPORT DES DIALOGUES LEADERSHIP 1-2-3 CONSULTATIONS NATIONALES « MAROC »	

Yasmina Tamsamani	Yasminatamsamani1@gmail.com
Ftouhi Mohamed	Ftoughimohamed21@gmail.com
Oumnia Anfer	oumniaanfer5@gmail.com
Houssine Nibani	agirribani@gmail.com
Jaafar Brahim	jaafarbrahim@gmail.com
Abdallah Berrada	edesate@gmail.com
Anass Baha	bahanass1@gmail.com
Youssef Gharnit	gharnityoussef@gmail.com
Seloua Amaziane	seloua3@yahoofr
Nassira Rheyati	nassira.rheyati@gmail.com
My Elmostapha Nokraoui	nokraoui@yahoo.fr
Fouzia Delaite	fouziadelaite.nancy@yahoo.fr
Wissal Boulahriss	boulahrissw@gmail.com
Nisrine El Azher	n_elazher@yahoo.fr
Latifa El Bouhmadi	latifa.elbouhmadi2@gmail.com
Ilyas Essabai	essabai1991@gmail.com
Nada El Moaden	nada.elmoaden@gmail.com
Nasreddine Yahyaoui	n.yahyaoui@logipro.ma
Nassima El Madi	nassimaelmadi@gmail.com
Meriem Bolata	meriem.bolata@unwomen.org
Sana Elouazi	sana.elouazi@gmail.com
Walid Machrouh	walid.machrouh@undp.org
Benoit Théau	benoit.theau@igapura.org
Hassan Agouzoul	h.agouzoul2030@gmail.com
Rajae Chafil	chafil.irate@yahoo.fr
Khadija El Houdi	k.elhoudi@hcp.ma
Loubna El Abed	elabeloubna@hotmail.com
Meriem Houzir	houzirmeriem@gmail.com
Ayoub Hirt	hirt@iresen.org
Khaoula Lagrini	lagrini.env@gmail.com
Houda Bouchara	h.bouchara@cluster.ma
Larbi Didouqen	larbididouqen@yahoo.fr
Laila Boulejiouch	l.boulejiouch@maec.gov.ma
Ousama Bayssi	bayssi@iresen.org
Abderrahim Merzak	merzakabderrahim@gmail.com
Yassir Benabdallaoui	yassir.benabdallaoui@undp.org
Abdellah Ahjam	ahjam60@yahoo.fr
Amal Nadim	amal.nadim@undp.org
Sofia Boujida	Boujidasofia5@gmail.com

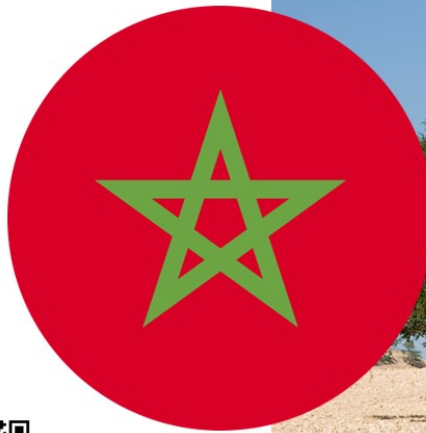


Consultations Nationales au Maroc

« Dialogue sur le leadership 2 » :
Parvenir à une reprise durable et inclusive après la pandémie de COVID-19

12 mai 2022
De 10h00 à 12h30

#Stockholm50
www.stockholm50.global



Rapport du dialogue « Leadership 2 »

Participants :

57 personnes représentant les catégories d'acteurs suivants : institutions publiques, départements ministériels, société civile, secteur privé, Université, jeunes, femmes.

Cinq questions de débat :

- 1) Quelles sont les pratiques de relance socio-économique durable et inclusive post COVID-19 les plus prometteuses actuellement mises en œuvre par les différentes parties prenantes et à différentes échelles au Maroc ?
- 2) Quelles sont les pratiques de relance et les pratiques préexistantes qui doivent être modifiées pour assurer une véritable relance socio-économique inclusive et durable ?
- 3) Comment pouvons-nous nous assurer que tous les acteurs peuvent bénéficier des opportunités découlant d'une transition écologique, durable et équitable ?
- 4) Comment pouvons-nous créer et promouvoir de nouvelles filières vertes et quels sont les secteurs qui présentent le plus d'opportunités ?
- 5) Quels sont les principaux engagements et responsabilités qui doivent être pris en compte par les secteurs clés de l'économie et de l'industrie et par les institutions financières et d'investissement ?

Préambule

Il convient de relever quelques constats partagés par plusieurs participants.

- La pandémie COVID-19 a affecté tous les secteurs de l'économie et toutes les classes sociales. Cependant les populations les plus affectées ont été celles qui étaient déjà les plus vulnérables.
- Les mesures de confinement et de fermeture prises par le gouvernement Marocain, à l'instar des autres pays, ont réduit la production et la distribution de certains produits et services (excepté quelques activités jugées indispensables) : **les chantiers de travaux immobiliers ont été freinés, les manufactures et les usines désertées, les cafés, restaurants et hôtels abandonnés, le secteur du tourisme anéanti...**
- La crise a engendré également l'aggravation de la précarité du secteur informel travaillant dans le domaine des **déchets**.
- L'arrêt brutal de l'écotourisme a fait courir aux écosystèmes naturels le risque de récoltes et d'empiètements illégaux. En outre, l'écotourisme étant souvent un pilier économique majeur dans de nombreuses destinations, la hausse du chômage provoquée par la crise pourrait conduire de nombreux ménages à exploiter de manière non durable les ressources d'écosystèmes fragiles, alors qu'ils cherchent à subvenir par d'autres moyens aux besoins en revenus et nourriture de leur famille
- A la crise COVID-19, se sont ajoutés les effets négatifs des changements climatiques. La modification des températures au Maroc a eu des impacts sur la production agricole. La crise alimentaire à venir trouve aussi ses causes dans les conflits en cours actuellement ainsi que dans la baisse prévisible des récoltes dans de grandes régions agricoles du monde en raison de phénomènes climatiques extrêmes (sécheresses prolongées, inondations...) qui y sévissent actuellement
- Les finances publiques ont été également affectées, du fait de la diminution quasi-inéluctable de certaines recettes. Les ressources fiscales qui financent 86% du budget de l'État ont été affectées.
- Selon le HCP, le Maroc a été confronté au taux de croissance le plus bas jamais enregistré depuis 1999. En effet, les prévisions ont été revues à la baisse 2,3% contre 3,5 initialement prévu.
- Toutefois, si ces événements ont engendré des chocs économiques et sociaux considérables, avec une chute brutale des niveaux de production, de consommation et d'emploi dans le monde, ils ont également permis des **réductions significatives des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique**.
- Paradoxalement, la crise due à la COVID-19 a permis par ailleurs de renforcer « *les bases sociales du développement* », selon l'expression d'un participant. L'accent a été mis sur la conduite d'actions de proximité au profit des populations les plus vulnérables.

Contributions des participants (es)

Les participants ont exprimé un ensemble de points de vue et formulé des recommandations.

Question 1. Quelles sont les pratiques de relance socio-économique durable et inclusive post COVID-19 les plus prometteuses actuellement mises en œuvre par les différentes parties prenantes et à différentes échelles au Maroc ?

- Plusieurs plans élaborés récemment vont permettre de façonner un nouveau modèle de développement. Tous les secteurs sont concernés ; ils prennent en compte des objectifs de lutte contre les effets négatifs des changements climatiques.
- Ces plans vont concerner les grands secteurs économiques (l'agriculture et l'industrie par exemple) ; il est cependant souhaitable de continuer à appuyer les jeunes d'une façon générale et les acteurs de l'économie sociale en particulier.
- Un axe de travail important concerne le secteur industriel est la décarbonation des activités industrielles qui peut se faire en partie dans le cadre d'un programme de relance au bénéfice des entreprises.
- Quant aux jeunes entrepreneurs, ils pourraient être accompagnés par des incubateurs qui prennent en compte les orientations de l'INDH.
- Nécessité d'élaborer des plans de résilience au bénéfice des communautés rurales et des coopératives. Il est possible d'améliorer la gestion des terres et il est opportun de développer l'e-commerce afin de dynamiser les circuits courts. Tout cela contribuerait à façonner la « green generation ».
- L'accent a été mis sur la nécessité de privilégier l'approche locale afin d'élaborer des réponses qui soient en mesure de satisfaire les besoins.
- Certaines actions menées sur le terrain montrent l'intérêt d'une approche globale. Un exemple a été donné d'un projet intégré qui comprend notamment : l'accompagnement des jeunes entrepreneurs, l'appui au développement de l'agroécologie, l'écotourisme, la création de pépinières, ainsi que la gestion des ressources en eau.
- L'exemple des APAC (Aires et territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire) est très pertinent. Il montre la nécessité de renforcer les pratiques traditionnelles tout en innovant pour générer de nouvelles activités génératrices de revenus. Cela tout en préservant l'environnement et la biodiversité.
- Dans le domaine des énergies renouvelables, il a été proposé d'initier un cadre de concertation pour appuyer le développement du secteur solaire.
- Les approches du bas vers le haut qui incluent les acteurs locaux sont à encourager ; elles ont démontré leur efficacité pendant la période de la Covid-19 et elles montrent aussi l'importance des politiques locales et des autonomies de gestion intégrée territoriales (exemple de l'Observatoire marin Al-Hoceima).
- Les crises actuelles qui nécessitent un changement de paradigme nous obligent à renforcer les capacités à tous les niveaux. Afin que les impacts soient positifs, il est sans doute nécessaire de revoir et d'innover dans la façon de renforcer les compétences.

- Il convient dès lors de renforcer une offre de formation au profit des jeunes issus des secteurs publics et privés, notamment à travers l'organisation de formations intensives en ligne, de formations au profit des étudiants de master et doctorants en collaboration avec les universités nationales et le lancement de MOOC sur l'économie verte et bleue.
- Dans la période post-COVID19, la reconversion professionnelle des jeunes, pour soutenir une reprise verte et durable et la création d'emplois verts, est à encourager. Ce type d'initiatives pourrait être répliqué par l'ensemble des acteurs nationaux, et adapté à leurs champs d'activités et d'expertise. Il est important d'associer le renforcement des capacités à une analyse des besoins des différents secteurs économiques et à une réflexion approfondie sur les débouchés sur le marché de l'emploi.
- Il est proposé une démarche méthodologique innovante pour structurer des initiatives d'expérimentation entrepreneuriale, qui réponde aux urgences sociétales post-COVID19, au sein de laboratoires d'innovation ouverte. Cela pourrait être facilité par des plateformes collaboratives en ligne et des outils de travail collaboratif pour la co-crédation de solutions novatrices à haut potentiel d'impact couvrant tous les objectifs de l'Agenda 2030 des 17 ODDs, et les cibles climatiques. Elles pourraient être déployées à large échelle avec une approche coût-efficacité.
- Il est recommandé de renforcer les liens existants entre l'environnement, le développement et les questions liées aux risques y compris ceux relatifs à la santé.
- Une autre recommandation a été faite pour que les acteurs de la société civile appuient les communautés locales afin d'assurer leur transition écologique et durable. Les plans de relance post-COVID doivent permettre d'assurer la bonne gestion des ressources hydriques et la sécurité alimentaire. Cela permettrait de « renforcer les bases sociales du développement ».

Question 2. Quelles sont les pratiques de relance et les pratiques préexistantes qui doivent être modifiées pour assurer une véritable relance socio-économique inclusive et durable ?

- La recherche de la sobriété est un point important qui découle d'une refonte des modes de production et de consommation (NB : question qui a été traitée dans le cadre du Processus de Marrakech). Cela doit néanmoins s'accompagner de plans de résilience, notamment pour les populations vulnérables touchées par les crises en cours : sanitaire, alimentaire, économique et climatique (augmentation des températures, raréfaction des ressources en eau). La relance socio-économique doit tenir compte des exigences du développement durable et de la bonne gestion des ressources.
- Un cadre réglementaire pourrait être défini afin de favoriser le développement de l'entrepreneuriat social.
- Plusieurs activités ont été mises en arrêt à cause de la suspension pendant une longue période des échanges commerciaux. Aussi le développement de la recherche et de l'innovation, pour imaginer des solutions nationales adaptées aux contextes locaux, permettraient de réduire la dépendance des entrepreneurs marocains vis-à-vis des fournisseurs internationaux.

- Le travail en vase clos est l'une des pratiques les plus préjudiciables au développement durable et inclusif, ce qui milite en faveur d'une approche participative et systémique qui prenne en compte l'ensemble des besoins des citoyens, entreprises, société civile. A noter que les Programmes de développement territoriaux connaissent un faible taux de réalisation et un manque d'appropriation.
- Une double recommandation a été exprimée en lien avec les bonnes pratiques : capitaliser celles-ci et les évaluer en vue d'une large diffusion.

Question 3. Comment pouvons-nous nous assurer que tous les acteurs peuvent bénéficier des opportunités découlant d'une transition écologique, durable et équitable ?

- La difficulté du travail en « silos » est souvent la pratique au détriment d'une approche systémique. Il convient de sensibiliser les acteurs du développement afin de renouveler les approches et les pratiques.
- Il est essentiel de collaborer avec les acteurs de la société civile pour renforcer les communautés afin qu'elles puissent effectuer leur transition écologique et durable.
- A cette fin, la sensibilisation de tous les acteurs sur l'intérêt de la transition écologique et durable revêt un grand intérêt.
- Des projets menés sur le terrain démontre les effets bénéfiques de l'intégration des communautés locales dans la gestion des forêts et le développement d'activités génératrices de revenus (culture des plantes aromatiques et médicinales par exemple). Ces démarches peuvent être démultipliées à dessein.
- Une refonte du système de commercialisation des produits de la pêche est à considérer. Les pêcheurs, dont les produits sont périssables, sont trop dépendants des intermédiaires. Les outils numériques pourraient aider à la mise en place de nouveaux circuits de commercialisation. C'est notamment en relation avec cette problématique que la question de l'emploi des outils numériques a été soulevée à plusieurs reprises. Il est suggéré par exemple de se servir de ces outils pour la commercialisation des produits de la pêche artisanale et plus largement pour les coopératives de pêcheurs qui devront être accompagnées pour maîtriser ces outils.
- Il convient de prêter attention au marché du carbone qui peut offrir des perspectives en termes de certification d'activités.
- Le développement des énergies renouvelables, notamment le solaire, doit pouvoir inciter les petits producteurs à augmenter leur production d'électricité et à électrifier les zones éloignées. Le développement de ce secteur doit s'accompagner de la recherche de l'efficacité énergétique.
- Les cursus de formation (universités, écoles d'ingénieurs...) devraient être en adéquation avec les axes de la recherche et innovation adaptés aux contextes local et international. De fait, il est nécessaire d'envisager la transformation des études supérieures tant sur le plan des programmes que des modèles d'enseignement.
- Il convient de placer la qualité, la pertinence et la flexibilité au centre des efforts. Dans cette optique, les acteurs isolés et les institutions autonomes doivent se défaire d'une conception basique de la planification des programmes et de leur mise en œuvre et travailler avec une approche mieux coordonnée axée sur la coopération intégrée.

- Les secteurs de l'agriculture/pêche, du tourisme, de l'énergie, des déchets solides constituent des secteurs très prometteurs pour la création d'emplois verts. Les entreprises et les universités peuvent intégrer la question de la durabilité dans leurs procédés. Beaucoup d'universités/écoles considèrent actuellement la formation des étudiants sur la durabilité en complément à la formation initiale et essaient d'intégrer les objectifs de développement durable de façon transversale dans les cursus de formation. Cependant, il est important d'agir sur les obstacles qui sont les capacités qu'il faudra développer, l'accès au financement pour développer la recherche et l'innovation...
- Une autre recommandation est de renforcer la production et la disponibilité de données fiables et actualisées qui sont des outils d'aide à la décision qui permettent d'accroître le bien-être de la population et de renforcer sa résilience.
- Il est nécessaire de développer des projets collaboratifs dans le cadre d'une intelligence industrielle territoriale qui permette d'adapter l'offre et la demande selon la vocation du territoire et assurer la viabilité de ces filières et la création de richesse.
- Il serait souhaitable de supprimer les obstacles juridiques à l'émergence de réseaux décentralisés d'accès à l'énergie, en particulier pour permettre aux femmes rurales d'accéder à des solutions de cuisson propre qui permettent de gains en temps et allègent la charge des femmes. Cela aurait aussi un impact positif sur l'utilisation des ressources forestières et la baisse des émissions de gaz à effet de serre.
- Pour toucher les citoyens et tous les acteurs du territoire en vue de la transition écologique, tous les media peuvent être employés : sites internet, télévision, radio, réseaux sociaux. De plus, il convient de communiquer lors d'événements publics et toucher directement les cibles.

Question 4. Comment pouvons-nous créer et promouvoir de nouvelles filières vertes et quels sont les secteurs qui présentent le plus d'opportunités ?

- Les questions liées aux mers, océans et littoraux sont d'une grande importance pour le Maroc. Parmi ces questions, on peut relever : la pollution par le plastique (dont l'éradication nécessite un plan d'actions), toutes les activités dans le domaine de l'économie bleue et, en lien avec la lutte contre les effets négatifs des changements climatiques, le carbone bleu. Le développement de l'aquaculture *off shore* pourrait contribuer au développement du secteur halieutique.
- Dans le domaine agricole, l'adoption de certaines pratiques sont à encourager : le compostage, l'emploi du biochar, la culture hydroponique, la culture biologique, l'agroforesterie et le recyclage de l'eau.
- La question de l'économie circulaire a été abordée avec l'exemple des déchets. Des politiques de gestion des déchets pourraient permettre de créer des emplois verts, par exemple pour le compostage des déchets ménagers ou le traitement des boues d'épuration dont le gisement ne cesse d'augmenter avec la mise en place de plus en plus de stations d'épuration dans le cadre du programme national d'assainissement liquide et d'épuration des eaux. Bien d'autres secteurs sont concernés par l'économie circulaire, par exemple l'agriculture et la gestion des ressources en eau.
- Des actions de sensibilisation et de formation doivent être conduites au bénéfice de tous afin de réussir la transition économique et durable.

- Les universités ont un rôle déterminant à jouer dans la formation sur les enjeux du développement durable. Elles peuvent aussi développer des collaborations avec le milieu de la recherche et les entreprises pour soutenir la « Recherche & Développement » en lien avec la question de la durabilité. Et bien sûr, il est important d'intégrer l'enseignement des concepts du développement durable dans tous les cursus de formation.
- Le recours à l'emploi des nouvelles technologies devient une nécessité. Aussi est-il nécessaire de créer les conditions favorables pour le développement des écosystèmes appropriés : renforcement des capacités des acteurs locaux notamment de la société civile compétente pour assurer l'animation territoriale et sensibiliser les autorités locales, création des réseaux de fab-labs et des incubateurs spécialisés au niveau local, développement de cursus de formation des nouveaux métiers verts, création de clusters...
- Dans le domaine de l'énergie, la perspective de production d'hydrogène vert doit être relevé. L'hydrogène vert permettrait de produire sur place l'ammoniac dont le Maroc est un grand importateur.

Question 5. Quels sont les principaux engagements et responsabilités qui doivent être pris en compte par les secteurs clés de l'économie et de l'industrie et par les institutions financières et d'investissement ?

- Les entreprises doivent se saisir des outils de la RSE pour contribuer à la transition sociale et écologique. Elles peuvent s'organiser en clusters qui peuvent devenir des pôles de compétitivité dans les différents secteurs de l'économie.
 - Beaucoup d'associations sont actives sur le terrain. Cependant il conviendrait de les appuyer afin qu'elles puissent mener des plaidoyers sur tout un ensemble de sujets.
-

Liste des participants au dialogue Leadership 2

Nom Prénom	Adresse mail
Maktit Mohammed	m.maktit@gmail.com
Elaich Sarah	sarah.elaich@gmail.com
Temmar Hajar	Temmar.hajar@gmail.com
Dahri Bouchra	bdahri@yahoo.fr
Zaidoun Wafaa	wafaa.zaidoun@encgk.ma
Yakoubi Nadia	Nadiamox@gmail.com
Bachegour Hikma	Hikma.bachegour@uit.ac.ma
Chabini Hanaa	h.chabini@mem.gov.ma
El Bayoudi Malika	elbayoudimalika.yahoo.fr
Alkouh Salma	Alkouh.salma@gmail.com
Tahiri Nada	Nada.tahiri90@gmail.com
El Kasmi Hajib	Hajib.elkasmi@gmail.com
Saidou Najat	najasaidou@gmail.com
Aberqoq Khadija	Khadijaaberqoq97@gmail.com
Benjelouaja Mouna	mounabenjelouaja@gmail.com
Ait Babahmad Rachid	Rachid.aitbahamad@gmail.com
Hachami Meriem	meriem.hachami@ctpes.ma
Baghdadi Layla	Layla.baghdadi@gmail.com
Sahmy Badia	Badia.sahmy@undp.org
Machkori Fatiha	Machkori.mem@gmail.com
Ben Aich Afaf	Benaich.afaf1@gmail.com
Bouchtia Houda	Houda.bouchtia@cgem.ma
Hassidi Said	hassidi@onee.ma
Guissi Souad	s.guissi.1@gmail.com
Ouhammi Maria	Maria.immahou@gmail.com
Mbarki Khadija	kmbarki@onee.ma
Alami Mona	Alami.mona@gmail.com
Seddad Chaimaa	Chaimaa.seddad@undp.org
Krimou Ikram	Ikramkrimou2020@gmail.com
Vaudron Bérangère	bvaudronzaoui@image-experience.ma
Therer Martine	Martine.therer@undp.org
Chraibi Loubna	l.chraibi@masen.ma
Bennassar Zineb	Zineb.bennassar@gmail.com
El Moata Jalal	Jalal.Elmoata@undp.org
Achach Majda	achachmajda@outlook.com
El Rhazi Ouiame	o.elrhazi@ada.gov.ma
Chouaouta Hassan	chouaouta@gmail.com
Chakri Said	Said.chakri5@gmail.com
Dahri Amal	dahriamal@gmail.com
Mouabid Jaouad	mouabid@yahoo.fr
Amaziane Seloua	Seloua3@yahoo.fr
Benahmed Mohammed	benahmedcbn@gmail.com

Wahabi Rachid	rwahabi@sante.gov.ma
Elasri Ouahid	elasriouahid@yahoo.fr
Benmohammadi Aicha	Aicha.benmohammadi@uit.ac.ma
Sossou Jean-Charles	Jcharl.sossou@gmail.com
Benchekroun Soha	Soha.benchekroun@gmail.com
Mrani Alaoui Mohammed	mrانياlaouimed@gmail.com
El Alaoui Aicha	Aicha_elalaoui@yahoo.fr
Aboulfeth Imane -OCP	Aboulfeth.imane@ocpgroup.ma
Touzanu Abdelkrim	A.touzani@amee.ma
Amor Mohammed	Rachid.amor@gmail.com
Oubaali Laila	Oubaali.laila@gmail.com
Jaafar Brahim	jaafarbrahim@gmail.com
Bendaoud Mohamed Mustapha	Oumifiss2@hotmail.com
Adraoui Imane	adraouiimane@gmail.com
Bennis Abdelhadi	bennishadi@gmail.com
Khalil Elfanne Omaima	omikhalilelfanne@gmail.com
Drissa Malé	Drissa.male@outlook.fr
Ndouni Missono Fred Terrance	missonofred@gmail.com
Hanafi Omar	Mr.hanafiomar@gmail.com
El Abed Loubna	elabeloubna@hotmail.com
Agodim Omar	Omar.agodim@undp.org
Rouzi Laurene Flie	rouzi.flie@gmail.com
Sakka Yassine	Sakka.yassine@gmail.com
Bouchouata Ouafae	Bouchouata communication2@gmail.com
Reiyad Hamid	reiyadhamid@gmail.com
Timelli Belaid	Timelli.fdigital@gmail.com
Halim Amina	Halim_zora@yahoo.fr
Kasmi Houcine	Kasmihoucine@gmail.com
Sami Safaa	Safaa.pmf@gmail.com
Benbrahim Abdesslam	bbenbrahim@gmail.com
Gourdo Lahoucine	l.gourdo@gmail.com
El Ouidadi Omar	Widadisvt@hotmail.com
Chaibi Saad	Saad.chaabi@edu.escp.eu
Ftouhi Mohamed	Ftoughimohamed21@gmail.com
Anfer Oumnia	Oumniaanfer5@gmail.com
Nibani Houssine	agirnibani@gmail.com
Mansour Majid	enamansour@gmail.com
Berrada Abdallah	Edesate@gmail.com
Lokhili Oussama	lokhilioussama@gmail.com
Gharnit Youssef	gharnityoussef@gmail.com
Mourtaji Imane	Imane.mourtaji@gmail.com
My Elmostapha Nokraoui	Nokraoui@yahoo.fr
Delaite Fouzia	Fouziadelaite.nancy@yahoo.fr
Essabai Ilyas	Essabai1991@gmail.com

El Madi Nassima	nassimaelmadi@gmail.com
Elouazi Sana	Sana.elouazi@gmail.com
Théau Benoit	Benoit.theau@igapura.org
Agouzoul Hassan	h.agouzoul2030@gmail.com
Aidani Ahmed	aidaniahmed@yahoo.fr
Chafil Rajae	Chafil.irate@yahoo.fr
El Houdi Khadija	k.elhoudi@hcp.ma
Houzir Meriem	houzirmeriem@gmail.com
Hirt Ayoub	hirt@iresen.org
Monkachi Kawthar	Kawthar.monkachi@gmail.com
Lagrini Khaoula	Lagrini.env@gmail.com
Didouqen Larbi	larbididouqen@yahoo.fr
Bouchara Houda	h.bouchara@cluster.ma
Boulejiouch Laila	l.boulejiouch@maec.gov.ma
Bayssi Oussama	bayssi@iresen.org
Merzak Abderrahim	merzakabderrahim@gmail.com
Fahmi Kamal	k.fahmi@kayconsulting.ma
Abnay Brahim	b.abnay@cimar.co.ma
Ahjam Abdellah	Ahjam60@yahoo.fr
Nadim Amal	Amal.nadim@undp.org
Boujida Sofia	Boujidasofia5@gmail.com



Consultations Nationales au Maroc

« Dialogue sur le leadership 3 » : Accélérer la mise en œuvre de la dimension environnementale du développement durable dans le cadre de la Décennie d'action

13 mai 2022
De 10h00 à 12h30

#Stockholm50
www.stockholm50.global



Rapport du dialogue « Leadership 3 »

Participants :

53 personnes représentant les catégories d'acteurs suivants : institutions publiques, départements ministériels, société civile, secteur privé, université et recherche, jeunes et femmes.

Six questions de débat :

1. Quels sont les plus grands défis auxquels nous sommes confrontés dans la mise en œuvre des engagements pris dans le Cadre de l'Agenda 2030 et d'autres engagements environnementaux (AME) ? Comment pouvons-nous créer un environnement favorable à la mise en œuvre sur le terrain ?
2. Quelles sont les bonnes pratiques et les voies que vous aimeriez voir mises à l'échelle pour accélérer la mise en œuvre de la dimension environnementale du développement durable dans le contexte de la Décennie d'action ?
3. Comment transformer la gouvernance et les systèmes juridiques de manière à assurer la stabilité économique à long terme et le bien-être écologique et social pour tous ?
4. Quelles sont les mesures nécessaires pour orienter les financements public et privé et celui du développement vers les engagements et priorités existants ?
5. Quels types de partenariats construire avec l'ONU et autres entités afin d'accélérer une transformation économique verte et durable qui ne laisse personne de côté ?
6. Quelles compétences et technologies sont nécessaires pour améliorer le bien-être humain en harmonie avec la nature ?

Préambule

Les participants ont formulé quelques constats avant de proposer des recommandations :

- L'urgence des situations auxquelles fait face notre planète est rappelée. Dès lors, il convient de relever de nombreux défis et d'accélérer la mise en œuvre des préconisations formulées notamment dans le cadre des conventions internationales.
- Il faut garder à l'esprit, comme l'a exprimé un participant, que « *notre empreinte écologique est plus élevée que notre biocapacité* ».
- Il est plus que jamais nécessaire de changer de paradigme si l'on souhaite atteindre les objectifs fixés par la communauté internationale.
- Le Maroc a ratifié la majorité des accords, traités et conventions internationales relatifs aux questions environnementales et notamment l'**Accord de Paris** et les trois conventions issues de l'Agenda 21 de Rio : **CCNUCC, Convention sur la Diversité Biologique (CDB), Convention de lutte contre la Désertification.**

Contributions des participants (es)

Question 1. Quels sont les plus grands défis auxquels nous sommes confrontés dans la mise en œuvre des engagements pris dans le Cadre de l'Agenda 2030 et d'autres engagements environnementaux (AME) ? Comment pouvons-nous créer un environnement favorable à la mise en œuvre sur le terrain ?

- Il a été mentionné la difficulté d'effectuer un travail de reporting pour chaque convention. Pour alléger cette tâche, il est proposé, d'une part, de disposer d'un ensemble d'indicateurs communs et, d'autre part, de se concerter au niveau international pour améliorer le suivi de la mise en œuvre des conventions et de leur reporting.
- Il est proposé de traduire les objectifs de développement durable dans des feuilles de route partagées, élaborées de façon concertées et qui s'appuient sur des indicateurs idoines. De plus, il est nécessaire d'impliquer les bailleurs de fond dès le début de la démarche initiée.
- Il a été mentionné, à plusieurs reprises, la nécessité d'adopter une approche intégrée, question très liée à la question de la gouvernance. Il faut pour cela une volonté politique et poursuivre la décentralisation en y associant l'ensemble des acteurs du territoire.
- L'adoption de démarches participatives permettraient de s'affranchir de beaucoup de difficulté dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable.
- Une autre proposition est de reconsidérer la façon de mettre en œuvre le développement durable. Quelques suggestions pour cela :
 - évaluer les programmes actuels pour en tirer des enseignements,
 - soutenir la coopération entre le secteur public et le secteur privé,
 - identifier les acteurs les plus efficaces afin d'accroître les impacts sur le terrain,
 - favoriser les transferts de technologie dans le domaine des technologies vertes et enfin dynamiser la coopération sud-sud, en particulier dans l'espace africain francophone.

- La disponibilité en eau douce est cruciale pour toutes les activités humaines. Afin de couvrir les besoins grandissants, il serait judicieux d'accélérer le programme de désalinisation de l'eau de mer.
- Une exploitation rationnelle des richesses halieutiques pourrait contribuer à la couverture des besoins alimentaires.
- Il est suggéré d'élaborer des plans d'actions par type d'écosystèmes.

Question 2. Quelles sont les bonnes pratiques et les voies que vous aimeriez voir mises à l'échelle pour accélérer la mise en œuvre de la dimension environnementale du développement durable dans le contexte de la Décennie d'action ?

- En ce qui concerne les aspects juridiques, une double recommandation : renforcer le cadre juridique pour plusieurs filières liées à l'environnement et améliorer l'application des lois.
- Des exemples de bonnes pratiques dans le secteur cimentier : utilisation de l'énergie éolienne, valorisation des déchets à des fins énergétiques, économie d'eau, replantation d'arbres dans les carrières.
- Une autre bonne pratique : l'adoption de nouvelles méthodes agricoles afin d'augmenter les rendements et la capture du carbone par les sols.
- Sur la question de l'eau, la captation de l'eau contenue dans l'atmosphère, la collecte des eaux pluviales et la préservation de techniques traditionnelles (metfyias, seguias, khattara) permettraient de mieux satisfaire les besoins en eau.
- Des projets transversaux, menés au Maroc avec des partenariats publics, privés et internationaux, permettent préserver les ressources (eau, sol), adopter de bonnes pratiques culturelles (couverture des sols, agroforesterie, meilleure infiltration de l'eau), améliorer la fertilité des sols et prévenir l'érosion des sols nus.
- L'absence de protection des berges des barrages a entraîné l'envasement de ceux-ci ; il conviendrait dès lors de prévenir ce phénomène en reboisant les zones entourant les barrages.
- La création de jardins scolaires agroécologiques, notamment dans le milieu rural, permettraient aux citoyens de demain de prendre conscience des impacts des changements climatiques, de l'importance de préserver et de bien gérer l'eau, de planter des arbres, etc.
- Une filière de recyclage des batteries de batteries a été mise en place ; il convient de mettre en place d'autres filières afin de contribuer à une meilleure gestion des déchets.
- Quatorze sites ont bénéficié d'un système de monitoring qui permet d'optimiser les installations de pompage solaire.
- Il est important de renforcer la résilience des écosystèmes et espèces à travers des plans d'actions par écosystèmes et par espèces menacées. Les aires protégées terrestres et marines ont une contribution positive à la protection de l'environnement ; la création de nouvelles aires (à l'image des Aires Marines Protégées) peut être envisagée.
- Les villes offrent un espace d'innovation important ; les enjeux autour de l'urbanisation durable (habitat, aménagement, mobilité...) revêtent une grande importance.

- Il est nécessaire de mettre en place des processus de gestion des connaissances et de documentation autour des bonnes pratiques afin de faciliter leur réplication et leur diffusion.
- La co-production de socles de connaissances, en mettant à contribution l'intelligence collective des citoyens, des territoires, de la communauté scientifique et le secteur privé, est un préalable à toute réflexion et à toute action qui vise un développement intégré de nos territoires et de nos entreprises.
- Il est proposé d'investir dans les studios de gaming pour créer des jeux simulant le changement climatique et les désastres qui peuvent s'en suivre (l'UNESCO a déjà commencé en ce domaine, mais il faut l'adapter aux contextes nationaux).
- La promotion d'une méritocratie pourrait faciliter l'accès des jeunes aux efforts nationaux dans le domaine de l'environnement (consultations, événements, création de feuille de route).

Question 3. Comment transformer la gouvernance et les systèmes juridiques de manière à assurer la stabilité économique à long terme et le bien-être écologique et social pour tous ?

- Le ministère de l'environnement pourrait être doté de plus compétences afin de mieux contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable. De plus, il est suggéré que le ministère dispose de représentations dans les provinces pour améliorer la proximité avec les acteurs de terrain.
- Il serait pertinent d'avoir un organisme qui rassemble différents services concernés par l'environnement et doter cet organisme de moyens pour mieux appliquer la réglementation.
- Il est important de veiller à l'effectivité des lois et aussi de dynamiser les conseils consultatifs (eau et environnement).
- Le Maroc pourrait produire un plus grand nombre de *policy papers* pour expliciter les orientations à prendre
- Il serait judicieux de conduire les programmes de développement au plus près des territoires.
- La suggestion est faite de mettre le citoyen au cœur des enjeux de développement durable ; des outils existent pour cela tel que la convention citoyenne.

Question 4. Quelles sont les mesures nécessaires pour orienter les financements public et privé et celui du développement vers les engagements et priorités existants ?

- Il convient de renforcer les capacités des acteurs pour élaborer des projets bancables. Il a été mentionné la formation en termes de d'ingénierie de projets. Tout cela pour mieux répondre aux exigences des bailleurs de fonds.
- La création de sites de démonstration contribuerait à convaincre, former des professionnels et conseiller des organisations agricoles. L'objectif d'encourager les agriculteurs des grandes exploitations à effectuer une transition vers l'agroécologie.
- Il peut être aussi envisagé de créer un organisme spécialisé dans l'élaboration des projets bancables qui sont insuffisants au regard des disponibilités.

- Plus largement il faut se préoccuper des formations de base et créer des liens entre les organismes de formation et le secteur de la recherche.
- Il est souhaitable de simplifier les procédures pour l'accès au fonds vert et les autres fonds relatifs à la lutte contre les changements climatiques.
- Le principe « bonus-malus » pourrait être appliqué dans certains cas.
- L'éco-taxe peut aussi s'avérer un outil idoine pour faire évoluer les pratiques en matière de production et de consommation.
- Il est suggéré que les entreprises qui font des dons pour des projets liés à la préservation de l'environnement (RSE) disposent d'une réduction fiscale. Les dons sont plus faciles à gérer que les subventions complexes à mobiliser.
- Pour les grands projets, il faudrait créer un multi-partenariat pour mobiliser les financements internationaux.
- Les pollueurs, que ce soit au niveau micro ou macro, ne sont jamais pénalisés. Aussi une police de l'environnement devrait disposer d'un pouvoir de sanction. Pour accélérer la transformation économique verte, il faut d'abord transformer les mentalités et les approches.
- Il convient de plus soutenir les actions citoyennes et il est noté l'absence de financement durables des actions sous la tutelle de l'article 6 de Glasgow ACE.

Question 5. Quels types de partenariats construire avec l'ONU et autres entités afin d'accélérer une transformation économique verte et durable qui ne laisse personne de côté ?

- Il est suggéré de créer une synergie entre tous les organismes onusiens, par exemple entre le PNUE et le PNUD plutôt que de créer d'autres organisations.
- Il peut être recherché une complémentarité entre les agences des Nations unies et l'Union européenne afin notamment de simplifier ou d'harmoniser les procédures.
- Le renforcement du PNUE en tant qu'institution phare des Nations Unies dans le domaine de l'environnement est nécessaire. Ce renforcement devrait se faire, d'une part, à travers la mise à disposition de moyens et, d'autre part, grâce à une présence plus soutenue au niveau sous-régional.
- Il y a lieu également d'améliorer la coordination et la synergie au sein du système des Nations Unies entre les différentes initiatives environnementales et de renforcer les plateformes de sciences politiques tout en améliorant la production et l'accès à des données environnementales fiables permettant d'aider à la prise de décision.
- Une sorte d'agence mondiale ou un autre type d'organisme devrait être établi. Il aurait un certain poids ou une "forme juridique contraignante" pouvant imposer des sanctions aux Etats responsables de la dégradation de l'environnement mondial. Ce système de sanctions devrait également être implémenté au niveau national pour tout projet économique qui n'intègre pas de manière concrète la composante environnementale.

Question 6. Quelles compétences et technologies sont nécessaires pour améliorer le bien-être humain en harmonie avec la nature ?

- Les formations en continue sont souhaitables mais il est aussi essentiel d'inclure les questions liées à l'environnement et au développement durable dans tous les cursus de formation.
- Les universités doivent intensifier leurs efforts pour offrir et populariser des mesures qui contribuent à la recherche de solutions. Cela en offrant des formations en relation avec les emplois d'avenir et en aidant en parallèle les employeurs à faire évoluer leurs activités par le biais de formations spécialisées spécifiques.
- Des interventions dans des universités pour rencontrer les étudiants et échanger avec eux, permettraient à ces derniers de découvrir les multiples facettes d'un environnement durable.
- L'emploi des outils numériques pourraient contribuer à la mobilité durable.
- L'entrepreneuriat vert est à encourager dans tous les secteurs économiques.
- Favoriser l'innovation pour répondre aux besoins non satisfaits et tendre vers une société plus sobre en carbone. A cette fin, la collaboration entre le secteur privé, le secteur public (à différentes échelles de territoire), la société civile et le domaine de la recherche est à encourager.
- La création de systèmes régionaux d'innovation devrait pouvoir favoriser l'innovation qui irrigue plusieurs domaines : production, expérimentation, formation, finances, social...

En conclusion, pour mettre en œuvre l'ensemble de ces recommandations, il est proposé de s'appuyer sur « **l'intelligence collective** » qui pourrait s'exprimer via des espaces virtuels collaboratifs permanents.

Liste des participants (es) au dialogue leadership 3

Nom Prénom	Adresse mail
Machkori Fatiha	Machkori.mem@gmail.com
Haddad Houda	divenvirogestcut@gmail.com
Bel Moubarik Fatima Zohra	belmoubarik@environnement.gov.ma
Mayoulou Steeve	JEROMETMAYOULOU@GMAIL.COM
Bendaoud Mohamed Mustapha	Oumifiss2@hotmail.com
Beraich Fatima Zahra	biodomemaroc@gmail.com
Temmar Hajar	Temmar.hajar20@gmail.com
Haddane Brahim	bhaddane@gmail.com
Machrouh Walid	Walid.machrouh@undp.org
Bolata Meriem	Meriem.bolata@unwomen.org
Benaich Afaf	Benaich.afaf1@gmail.com
Alkouh Salma	Alkouh.salma@gmail.com
Sahibi Abdelfetah	Abdelfetah.sahibi@gmail.com
Abid Saad	saadabid@gmail.com
Felhi Anas	Felhi.anas@gmail.com
Aberqoq Khadija	Khadijaaberqoq97@gmail.com
Mbarki Khadija	kmbarki@onee.ma
Ait Babahmad Rachid	Rachid.aitbahahmad@gmail.com
Benahmed Mohammed	benahmedcbn@gmail.com
Brahim Jaafar	jaafarbrahim@gmail.com
Achach Majda	achachmajda@outlook.com
Tahiri Nada	nada.tahiri90@gmail.com
Ouhammi Maria	Maria.immahou@gmail.com
El Bakkali Houda	Houda.elbakkali@undp.org
Daghmoussi Fatima	Daghmoussifatimagmail.com
Baghdadi Layla	Layla.baghdadi@gmail.com
Sahmy Badia	Badia.sahmy@undp.org
Touzani Abdelkrim	a.touzani@amee.ma
Therer Martine	Martine.therer@undp.org
Amaziane Seloua	Seloua3@yahoo.fr
Aboulfeth Imane	Aboulfeth.imane@ocpgroup.ma
Hamidi Hanae	Green2wechallenge@gmail.com
Ouassou Asmaa	Asmaa.ouassou@gmail.com
Bengualou Hanane	Hanane.bengualou@gmail.com
Mouabid laouad	mouabid@yahoo.fr
Arfaoui Amel	Projet.justice@undp.org
Tchaffa Mélanie	Tchaffayaba01@gmail.com
Oucha Mohammed	Mihamm3333@gmail.com
Sossou Jean-Charles	Jcharl.sossou@gmail.com
Zongo Louise	Louisezongo84@yahoo.fr
Elasri Ouahid	elasriouahid@yahoo.fr
El Baz Fatima	Fat.elbaz2@gmail.com
Chafik Mustapha	m.chafik@alomrane.gov.ma
El Alaoui Aicha	Aicha_elalaoui@yahoo.fr
Laabab Majid	laababmajid@gmail.com

CONFERENCE « STOCKHOLM + 50 »

Boucetta Driss	Momdriss2005@yahoo.fr
Lebtar Youness	Youness.lebtar@gmail.com
Amor Mohammed	Rachid.amor@gmail.com
Oubaali Laila	Oubaali.laila@gmail.com
Adraoui Imane	adraouiimane@gmail.com
Beniss Abdelhadi	bennishadi@gmail.com
Khalil Elfanne Omaima	omikhalilelfanne@gmail.com
Ndouni Missono Fred Terrance	missonofred@gmail.com
Agodim Omar	Omar.agodim@undp.org
Rouzie Laurene Flie	Rouzi.flie@gmail.com
Sakka Yassine	Sakka.yassine@gmail.com
Bouchouata Ouafae	Bouchouatacommunication2@gmail.com
Haddouch Moha	haddouchmoha@gmail.com
Belaid Timelli	Timelli.fdigital@gmail.com
Kasmi Houcine	kasmihoucine@gmail.com
Sami Safaa	Safaa.pmf@gmail.com
Gourdo Lahoucine	l.gourdo@gmail.com
Ajrinija Mohammed	ajrinijam@gmail.com
Ftouhi Mohamed	Ftouhimohamed21@gmail.com
Anfer Oumnia	Oumniaanfer5@gmail.com
Bouzrouri Mourad	m.bouzrouri@scfc.ma
Nibani Houssine	agirnibani@gmail.com
Berrada Abdallah	edesate@gmail.com
Lokhili Oussama	lokhilioussama@gmail.com
Temsamani Khalid	Ktemsamani@uae.ac.ma
Gharnit Youssef	gharnityoussef@gmail.com
Rheyati Nassira	Nassira.rheyati@gmail.com
My Elmostapha Nokraoui	nokraoui@yahoo.fr
Delaite Fouzia	Fouziadelaite.nancy@yahoo.fr
Essabai Ilyas	Essabai1991@gmail.com
El Moaden Nada	Nada.elmoaden@gmail.com
El Madi Nassima	nassimaelmiadi@gmail.com
Elouazi Sana	Sana.elouazi@gmail.com
Théau Benoit	Benoit.theau@igapura.org
Agouzoul Hassan	h.agouzoul2003@gmail.com
Chafil Rajae	Chafil.irate@yahoo.fr
El Moata Jalal	Jalal.elmoata@undp.org
El Houdi Khadija	k.elhoudi@hcp.ma
El Abed Loubna	elabeloubna@hotmail.com
Houzir Meriem	houzirmeriem@gmail.com
Hirt Ayoub	hirt@iresen.org
Bouchara Houda	h.bouchara@cluster.ma
Lagrini Khaoula	Lagrini.env@gmail.com
Didouqen Larbi	larbididouqen@yahoo.fr
Boulejiouch Laila	l.boulejiouch@maec.gov.ma
Bayssi Oussama	bayssi@iresen.org
Merzak Abderrahim	merzakabderrahim@gmail.com
Abnay Brahim	b.abnay@cimar.co.ma

CONFERENCE « STOCKHOLM + 50 »

Ahjam Abdellah	Ahjam60@yahoo.fr
Nadim Amal	Amal.nadim@undp.org
Boujida Sofia	Boujidasofia5@gmail.com